



Pas de bébés à la consigne !



Le Gouvernement vient d'obtenir un avis favorable du Conseil d'administration de la CNAF, pour des modifications du décret portant sur les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Le décret risque donc d'être publié très rapidement.

Or, ces nouvelles dispositions porteront atteinte à la qualité d'accueil des bébés et aux conditions de travail des personnels des crèches, des haltes-jeux..., notamment :

- en diminuant le nombre des professionnels les plus qualifiés (EJE, auxiliaires de puériculture) ;
- en portant la capacité d'accueil en surnombre jusqu'à + 20% dans les EAJE de plus de 40 places ;
- en prévoyant que les directrices/adjointes consacrent 25% de leur temps auprès des enfants.

Mesure nouvelle, les jardins d'éveil figurent à titre de réalisations expérimentales dans le décret.

Il n'est prévu aucun taux d'encadrement pour les jeunes enfants de 2-3 ans qui les fréquenteraient.

Ainsi, contrairement aux annonces du secrétariat d'Etat à la famille en mai dernier, prévoyant un taux d'encadrement de 8 à 12 enfants par professionnel (ratio déjà inférieur à celui pratiqué en crèche pour la même tranche d'âge), **on pourrait voir des structures avec des taux d'un adulte pour 15 voire 20 enfants !**

A cela s'ajoutent la loi votée en 1^{ère} lecture au Sénat nommée "création des maisons des assistantes maternelles", en réalité des "crèches low-cost", sans règle et exposant les professionnelles à des problèmes de responsabilité + la transposition de la directive européenne "Service" (ex-Bolkenstein) dans le droit français qui vise à inclure l'accueil des jeunes enfants dans le champ concurrentiel, ouvrant la porte à la déréglementation de l'accueil collectif et à la suppression des subventions publiques aux établissements.

Nous demandons instamment le retrait des toutes ces mesures qui dégradent la qualité d'accueil des EAJE. Nous demandons le développement de ces EAJE par de nouvelles sections 2-3 ans permettant de répondre en qualité et en quantité, aux besoins des familles. Nous demandons des investissements massifs dans la formation initiale et continue de professionnelles.



Pour ne pas ressembler à ça ! les signataires du collectif PASDEBEBEALACONSIGNE :

AFPEN (Association Française des Psychologues de l'Education Nationale), **ANAP** (Association Nationale des Auxiliaires de Puériculture), **ANAPSYpe** (Association Nationale des Psychologues pour la petite enfance), **ANPDE** (Association Nationale des Puéricultrices diplômées d'Etat et des Etudiantes), **Association Pikler Loczy**, **CADRESPE** (Collectif d'Association de Directeurs et Responsables d'Etablissement et Services Petite Enfance), **CEEPAME** (Comité d'Entente des Ecoles Préparant aux Métiers de l'Enfance), **CEMEA** (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active), **CERPE** (Centre d'Etudes et de Recherches pour la Petite Enfance), **CFDT Fédération-INTERCO**, **CGT** (Confédération Générale du Travail), **CGT Educ'Action**, **CGT Fédération des Services Publics**, **CNDF** (Collectif National pour les Droits des Femmes), **La CSF** (La Confédération Syndicale des Familles), **FCPE** (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves), **Femmes solidaires**, **FNEJE** (Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants), **FSU** (Fédération Syndicale Unitaire), **IRAEC** (Institut de Recherche Appliquée pour l'Enfant et le Couple), **Passerelles EJE**, **Réseau Féministe "Ruptures"**, **Se-UNSA** (Syndicat des Enseignants du premier degré et du second degré d'UNSA Education), **SNMPMI** (Syndicat National des Médecins de Protection Maternelle et Infantile), **SNP** (Syndicat National des Psychologues), **Snpi-FSU** (Syndicat National des Personnels d'inspection), **SNU Clias-FSU** (Syndicat National Unitaire des Collectivités Locales), **SNUipp-FSU** (Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC de la FSU), **SUD Santé-Sociaux**, **UFAL** (Ufal des Familles Laïque), **UNSA** (Union Nationale des Syndicats Autonomes), **UNSA Education...**

... appelons les professionnels de la petite enfance et les parents au **RASSEMBLEMENT** mercredi 17 février à 10h00 aux abords de Matignon (angle rue de Varenne / place des Invalides) pour soutenir la remise des milliers de carte-pétition au 1^{er} Ministre et accompagner la délégation qui demande à être reçue (un préavis de grève a été déposé pour permettre aux professionnels de s'y rendre).